

**19^{ème} Conférence bretonne de la transition énergétique (CBTE)
Séance plénière du 6 décembre 2018
de 9h30 à 16h40
À la Maison de Quartier de Villejean
2 rue de Bourgogne à Rennes**

* * *

Présidence :

Mme Michèle Kirry, préfète de la région Bretagne et M. Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne

Présents à la tribune :

M. Marc Navez, directeur de la DREAL Bretagne

Mme Anicette Paisant-Béasse, cheffe du Service Climat Énergie Aménagement Logement à la DREAL Bretagne

M. André Crocq, conseiller régional délégué à la transition énergétique

M. Thierry Burlot, vice-président du Conseil régional chargé de l'environnement, de l'eau, de la biodiversité et du climat

Format :

Matinée en plénière en amphithéâtre

Après-midi en ateliers participatifs

Participants : 142 personnes

Objectifs :

- Informer les membres de la CBTE des travaux menés depuis la dernière CBTE (pochettes remises aux participants)
- Présenter le diagnostic énergétique et des émissions de gaz à effet de serre de la Bretagne ainsi que les scénarios élaborés dans le cadre du GAC Prospectives 2040
- Proposer un temps d'échange avec des experts nationaux pour mobiliser autour des constats et impulser le passage à l'action.
- Proposer aux acteurs de la CBTE un temps d'appropriation de la démarche de scénarisation et de débat collectif sur les leviers à mobiliser pour atteindre les objectifs

Séance plénière

9 : 30 - Propos introductifs

Intervenant.e.s :

- *Ziad Farhat, Animateur*
- *Michèle Kirry, préfète de la région Bretagne*
- *Loïg Chesnais-Girard, Président du Conseil Régional de Bretagne*

09 : 55 – Bilan énergétique 2017 : présentation des chiffres clés de l'énergie (production et consommation) et évocation du passage de l'hiver 2018-2019 par RTE

Intervenant.e.s :

- *Observatoire de l'Environnement de Bretagne : Thomas Paysant-Leroux, chef de projet du pôle énergie*
- *RTE : Carole Pitou-Agudo, déléguée Ouest*
- *GRTgaz : Amaury Mazon, délégué territorial Centre-Atlantique*

10 : 25 – Présentation de la démarche de prospective énergie-climat à l'horizon 2040 et de son inscription dans la construction des objectifs de la Breizh Cop et du SRADDET.

Intervenant : André Crocq, conseiller régional délégué à la transition énergétique

10 : 35 – Groupe d'Analyse et de Contribution (GAC) Prospective 2040 : présentation du diagnostic, des scénarios élaborés et de la suite du calendrier

Intervenante : Artelys, Rebecca Aron, directrice de projet

11 : 10 – Echanges avec la salle, compte-rendu plus détaillé dans l'encart ci-dessous :

Question de M. Jean-Jacques RENÉ, élu à la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne (CRAB) :

Un travail de longue haleine a été mené à partir du Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE). Les collectivités se mettent en ordre de marche sur les PCAET. La CRAB a mis en place une boîte à outils pour apporter à chaque territoire la solution qui lui correspond ; elle a également participé à la Breizh Cop. Or, les scénarios sont découverts en séance et la concertation ne semble pas exister pour un enjeu tel que l'agriculture. De plus, le lien entre les scénarios élaborés par le bureau d'études Artelys et le travail mené avec Climagri entre 2010 et 2016 n'apparaît pas. Un enjeu stratégique très important, l'avenir de la production animale, fait actuellement l'objet de discussions en bureau en chambre régionale et la CRAB est très prospective sur le terrain. Les agriculteurs se sont mobilisés sur la gestion de la qualité de l'eau et ce travail est maintenant réussi. Aujourd'hui, le climat représente un nouveau défi. Or, le message entendu dans cette séance ne peut être porté auprès des agriculteurs dans le contexte actuel.

Réponse de M. André Crocq, conseiller régional délégué à la transition énergétique :

L'exercice de prospective est nécessaire, même si certains scénarios sont plus difficiles à envisager que d'autres. Dans les tous domaines, les pentes sont raides, dans le domaine agricole, mais aussi dans le domaine de la mobilité et du résidentiel. Il y a urgence à agir et la période 2020-2030 sera déterminante. Une rupture sera nécessaire pour atteindre les objectifs car la politique des petits pas nous mène au scénario tendanciel.

Réponse de M. Marc Navez, directeur de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne :

Les scénarios sont bâtis sur la transposition sur la Bretagne de chiffres nationaux. Les spécificités régionales doivent être prises en compte pour affiner les tendances. Il faut cependant avoir conscience de l'indispensable ambition.

Question de M. Jean-Claude Moysan, du Collectif Urgence Climatique 35 :

Le Collectif souhaite interpeller l'État sur trois points. En premier lieu, le débat relatif à la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) a été occulté, aucune réunion publique n'ayant été organisée. En second lieu, le collectif déplore la faible prise en compte des énergies renouvelables et en particulier du potentiel régional considérable des énergies marines dans la PPE. En outre, la liaison électrique avec l'Irlande et l'Angleterre aurait dû être priorisée. Au contraire, la réalisation de la Centrale à Cycle Combiné Gaz (CCCG) de Landivisiau alourdira le bilan de gaz à effet de serre de la région du fait de l'importation de gaz de l'étranger. En dernier lieu, le collectif accuse l'État de supprimer les aides à la rénovation énergétique des bâtiments.

Réponse de M. Marc Navez, directeur de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne :

Le débat relatif à la PPE a été conduit en Bretagne avec l'accueil de la Commission Particulière du Débat Public (CPDP) lors de la dernière séance plénière.

L'État et le Conseil Régional partagent une ambition forte sur les énergies marines en Bretagne, comme le montre l'objectif de 1 000 MW inscrit dans le SRCAE, malgré le constat d'un temps de développement des projets plus long que celui initialement envisagé. Toutefois, l'ambition pour la Bretagne est de s'inscrire dans le développement de cette énergie au-delà de ce qui est prévu dans la PPE.

L'interconnexion avec l'Irlande est un projet de long terme, qui participera en effet au maillage des réseaux électriques européens. La fragilité de la péninsule électrique bretonne demeure, avec la fermeture de centrales thermiques à court terme et une situation difficile de tenue de tension en bout de réseau. Dans cette perspective, la CCCG jouera son rôle de relais vers la mise en place d'énergies moins polluantes.

Réponse de M. Thierry Burlot, vice-président du Conseil régional de Bretagne chargé de l'environnement, de l'eau, de la biodiversité et du climat :

Avec le diagnostic présenté, plusieurs constats peuvent être dressés. Tout d'abord, la Bretagne est une région périphérique avec une empreinte forte des transports. Ensuite, l'agriculture est le poumon économique régional, qui, par sa puissance, développe une empreinte en termes d'émissions importantes. La Bretagne a su relever le défi de la qualité des eaux grâce à la mobilisation exceptionnelle des agriculteurs, en préservant l'économie et les emplois concernés. Cet effort doit être poursuivi dans la lutte contre le réchauffement climatique. De plus, il ne faut pas culpabiliser mais accompagner les Bretons. La crise actuelle est aussi morale et il sera nécessaire de soutenir la transition par des moyens financiers. Le Président de Région rencontrera tous les présidents des Chambres d'agriculture pour écrire la feuille de route du climat dans l'agriculture. La bataille du climat est ardue car elle implique des changements de mode de vie ou d'alimentation, et la Breizh Cop doit permettre d'engager ces transitions négociées.

Table ronde « La transition énergétique, une opportunité pour répondre aux enjeux sociaux et économiques de la Bretagne »

11 : 20 – Intervenants : experts nationaux de la transition énergétique et experts sectoriels des thématiques saillantes du diagnostic énergie-climat breton (agriculture et mobilité) :

- Guillaume Duval, éditorialiste à Alternatives Economiques et membre du CESE, co-auteur d'un rapport du CESE sur l'accélération de la transition énergétique (2018).
- Philippe Pointereau, responsable du pôle agro-environnement chez Solagro, co-auteur du scénario Afterres 2050
- Jérémie Almosni, chef du service Transports de l'Ademe nationale

12 : 30 – Clôture de la matinée

